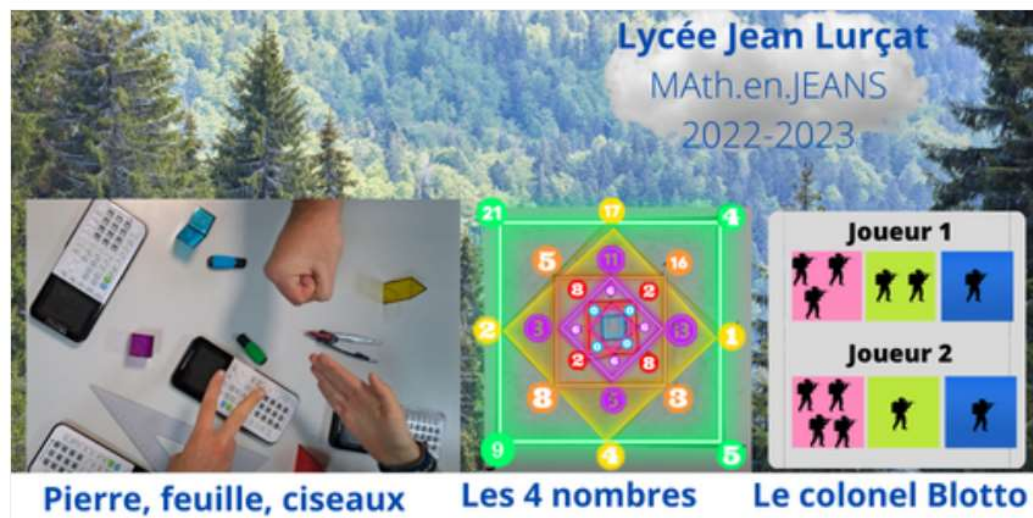


Congrès MATH.en.JEANS à Mulhouse

Lycée Jean Lurçat de Bruyères dans les Vosges



- Lycée (de la 2nde à la Terminale)
- Séjour avec nuitée
- Culture scientifique et technique

DESCRIPTION

ACTUALITÉS

COMMENTAIRES

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des lycéens, chercheurs en herbe, volontaires dans un atelier du lycée Jean Lurçat de Bruyères en lien avec le projet MATH.en.JEANS. Nous sommes 10 élèves en classe de terminale générale avec ou sans la spécialité Maths. C'est la deuxième année que notre établissement et nos enseignants ont comme engagement de nous faire découvrir le monde de la recherche scientifique dans une région rurale comme la nôtre.

"MATH.en.JEANS est d'abord une méthode qui, depuis 1989, vise à faire vivre les mathématiques par les jeunes, selon les principes de la recherche mathématique. Elle permet aux jeunes de rencontrer des chercheurs et de pratiquer en milieu scolaire une authentique démarche scientifique, avec ses dimensions aussi bien théoriques qu'appliquées et si possible en prise avec des thèmes de recherche actuels."

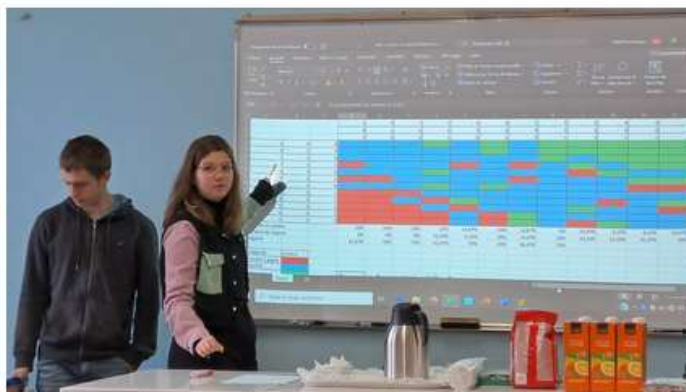
<https://www.mathenjeans.fr/>

Le projet pédagogique

En début d'année, le chercheur est venu nous présenter des jeux et un questionnaire sur chacun d'eux, chaque groupe a choisi le sien. Nous cherchons à résoudre le problème ou tout du moins en partie, à raison d'une heure par semaine. De plus nous échangerons avec le chercheur et notre lycée jumeau (Claude Gellée, Épinal) lors de séminaires (deux sont prévus)

Programme de l'atelier :

- Septembre : préparation de l'atelier
- Octobre : rencontre avec le chercheur, présentation des sujets et choix des sujets
- Novembre : début du travail de recherche en groupe
- Décembre : premier séminaire à Épinal (nos recherches vont se développer et s'enrichir grâce aux discussions)
- Janvier : préparation de la présentation orale et du support
- Février : deuxième séminaire à Bruyères



- Mars : entraînement à notre présentation pour le congrès
- Avril : rédaction d'un article scientifique pour rendre compte de nos travaux
- Mai : voyage pour se rendre à Mulhouse au congrès annuel du Grand Est afin de présenter notre problématique, nos recherches et nos conclusions dans un amphithéâtre.
- Juin : publication éventuelle de notre article sur le site MATH.en.JEANS.

Ce programme va permettre d'atteindre plusieurs objectifs pédagogiques : **élargir nos horizons culturels** à travers nos recherches et les échanges avec les autres élèves, **développer** nos capacités de communication ainsi que nos prestations orales (occasion de nous préparer à un de nos examens du baccalauréat), de nous faire **découvrir** le milieu universitaire et le milieu de la recherche.

Pourquoi avons nous besoin de vous ?

L'inscription de l'atelier coûte **75 €** à l'année. Les frais par élève et par enseignant pour l'inscription au congrès sont de **50 €** auxquels s'ajoutent une nuitée et un petit déjeuner (**600 €**). Le transport en car sera optimisé en prenant d'autres élèves allant au congrès sur notre passage (**1000 €**) et l'utilisation de transports en commun (**35 €**). Il faut compter également un transport en car pour se rendre au premier séminaire et les frais de déplacement du chercheur (**350 €**). Nous avons fait une demande de subvention à notre région pour les heures de nos enseignants.

Chaque famille contribue à hauteur de 60€.

Nous solliciterons nos municipalités et des associations pour réaliser notre projet en plus de la trousse à projet.

Notre budget prévisionnel pour le congrès s'élève donc à **2 660€**. Nous souhaiterions finir l'aventure le samedi 27 mai par la visite du musée de l'électricité. Un surcroît d'environ **150 €** de transport et entrées.

Total de 2 810 €.

L'objectif minimum de 200 € nous permettra de permettre à chacun des élèves de participer.

L'objectif optimum de 650 € nous permettra de prolonger notre voyage sur deux jours afin de profiter davantage du congrès et de visiter le musée de l'électricité.

En conclusion

Afin de réduire les **coûts pour nos familles** et faire **vivre cette expérience aux élèves du lycée de Bruyères**, nous avons besoin de votre **SOUTIEN**.

Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent **droit à la déduction fiscale à hauteur de 60% du don effectué** et de 0,5 % du chiffre d'affaire annuel pour les entreprises et 66% du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers éligibles, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

